

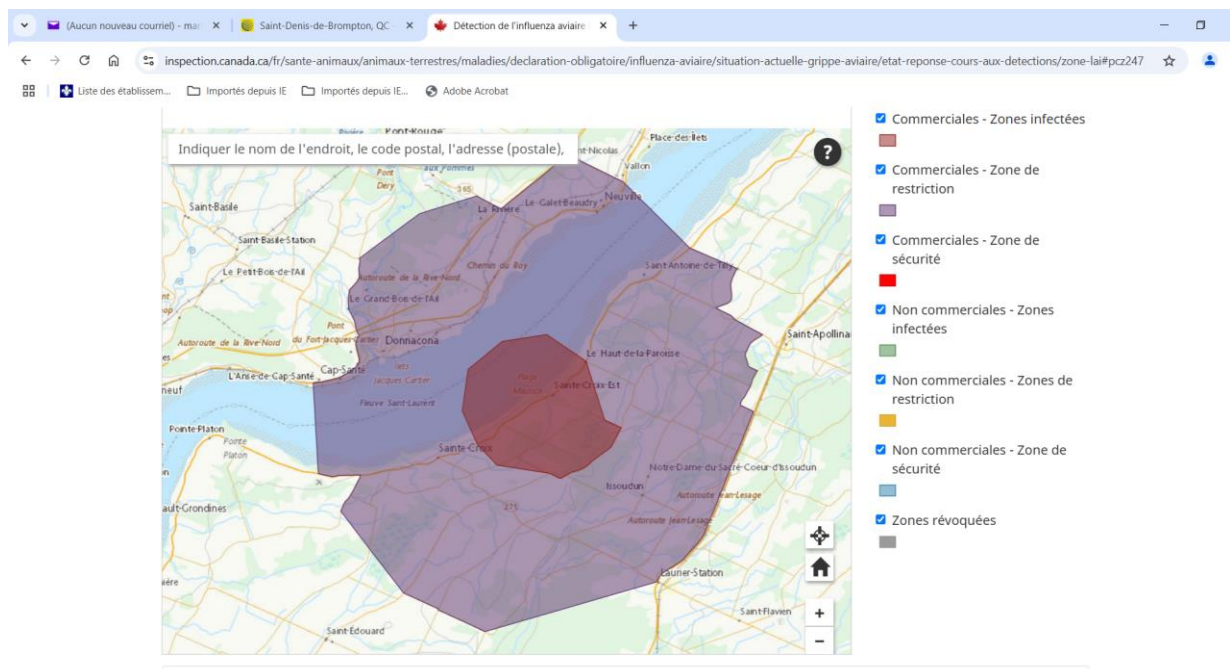
## Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

### Avis de vigilance – influenza aviaire

#### État de la situation

#### Zone de contrôle primaire émise pour cas d'influenza aviaire dans la région de Sainte-Croix de Lotbinière

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a émise aujourd'hui une zone de contrôle primaire (ZCP-247) autour du troisième cas d'influenza aviaire (IP-57) confirmé hier dans la région de Sainte-Croix de Lotbinière.



**Vous pouvez consulter cette ZCP sur le site de l'ACIA au [lien suivant](#).** Dorénavant, tous les déplacements liés au secteur avicole dans cette zone doivent se faire avec un permis. Pour plus d'informations sur les permis, vous pouvez consulter l'outil dynamique de l'ACIA au [lien suivant](#).

## Zone à risque préliminaire (ZRP) de l'EQCMA

L'EQCMA retire donc immédiatement sa ZRP dans la région de Sainte-Croix de Lotbinière.



## État de situation

Le dépeuplement des deux premiers cas a eu lieu hier et aujourd'hui. Les activités d'élimination sur ces deux sites sont en cours. Le dépeuplement du 3<sup>e</sup> cas est en planification.